

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy,
qui s'est tenu le 25 avril 2019 à 19h00, au salon du personnel.

PRÉSENCES :

Madame Lyne Doth, parent - mandat 1 an
Madame Marie-Eve Flamand, parent-mandat 2 ans
Madame Véronique Malo, parent - mandat 1 an
Madame Martine St-Hilaire (membre substitut)
Monsieur René Lemay, membre de la communauté

Madame Stéphanie Alary, service de garde
Madame Elizabeth Gauthier, enseignante
Madame Catherine Rivard, enseignante
Madame Sylvie Vermette, enseignante
Madame Diane Martin, personnel de soutien
Madame Annie Laferrière, personnel de soutien

Monsieur Sylvain Jetté, directeur

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Mélanie Ducharme, parent - mandat 2 ans
Monsieur Martin Fortin, parent - mandat 1 an
Madame Dominique Tambosso, parent mandat 2 ans

1. Mot de bienvenue

Madame Véronique Malo souhaite la bienvenue à tous.
Présentation de tous les membres.
Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Doth que l'ordre du jour de la séance du Conseil d'établissement soit accepté tel que présenté :

1. Présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2019 (résolution)
4. Suivi au procès-verbal
5. Questions du public
6. Projet éducatif (résolution)
7. Calendrier scolaire 2019 - 2020 (résolution)
8. Code de vie 2019-2020 (résolution)
9. Panification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (résolution)
10. Information du membre de la communauté
11. Information de la représentante au comité de parents
12. Information de la présidence
13. Information de l'équipe-école
14. Information de la direction
 - Suivi intimidation
 - Clientèle scolaire 2019-2020
 - Orthographe-o-thon
15. Varia
16. Prochain CE le jeudi 25 mai 2019
17. Levée de l'assemblée (résolution)

Résolution : CE 18-19/33
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Lemay que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Résolution : CE 18-19/34
Adopté à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

5. Questions du public

Aucune question du public.

6. Projet éducatif

Monsieur Sylvain Jetté présente la version finale du projet éducatif.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Lemay que le projet éducatif soit adopté tel que présenté. Tous les membre du C.É signe le dit document.

Résolution : CE 18-19/35
Adopté à l'unanimité

7. Calendrier scolaire 2019-2020

Monsieur Sylvain Jetté présente le calendrier scolaire 2019-2020 aux membres du Conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par madame Elizabeth Gauthier d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 tel que présenté.

Résolution : CE 18-19/36

Adopté à l'unanimité

JUILLET 2019							AOÛT 2019							SEPTEMBRE 2019							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6					8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	
7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	
21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	
28	29	30	31											29	30						
OCTOBRE 2019							NOVEMBRE 2019							DÉCEMBRE 2019							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	
6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30	31									29	30	31						
JANVIER 2020							FÉVRIER 2020							MARS 2020							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4							1	1	2	3	4	5	6	7	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	13	14	
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21	
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	27	28	
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	29	30	31					
AVRIL 2020							MAI 2020							JUIN 2020							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
			1	2	3	4							1	2		1	2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					

 Jour qui devient l'horaire du lundi	 Demi-journée	 Fin d'étape
 Photos scolaires – 12 septembre 2019	 Journée pédagogique fixe (9 journées incluant la 100 ^e journée (24 janvier))	 Congé
 Parution des bulletins (dates fixées par le MEES 10 juillet 2019, 20 novembre 2019, 13 mars 2020)	 Semaine de relâche	 Fermeture estivale de la commission scolaire
 Journées pédagogiques mobiles (en cas de fermeture ces journées seront retirées dans l'ordre suivant : 19 juin, 22 avril, 6 mai)		

8. Code de vie 2019-2020

Monsieur Sylvain Jetté présente le code de vie 2019-2020.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Lemay d'approuver le code de vie tel que présenté.

Résolution : CE 18-19/37

Adopté à l'unanimité

RESPECT – RESPONSABILITÉ - FIERTÉ

RÈGLES DE CONDUITE

- 1. Je respecte les consignes de l'adulte**
- 2. J'utilise un langage et des gestes respectueux**
- 3. Je respecte mon environnement**
- 4. J'adopte un comportement sécuritaire**
- 5. J'apporte à l'école le matériel autorisé dont j'ai besoin**
- 6. Je fais mes devoirs et respecte les échéanciers**

TYPES D'INTERVENTIONS POSSIBLES

Geste de réparation
Avertissement / Rencontre avec l'élève
Billet d'information aux parents / Perte de privilèges
Appel aux parents / Rencontre avec les parents
Atelier d'habileté / Suspension

À l'école Gabrielle-Roy, le geste de réparation demeure le moyen privilégié pour intervenir auprès des élèves fautifs. Nous veillerons à enseigner les bons comportements tout au long de l'année.

L'intervention varie selon la gravité des gestes.

Nous sommes sensibles à la problématique de l'intimidation. Se référer au site de l'école pour le protocole d'intervention.

RÈGLES DE CONDUITE	RAISONS
<p>1. Je respecte les consignes de l'adulte. 2. J'utilise un langage et des gestes respectueux.</p> <p>Je porte toujours des chaussures ainsi que des vêtements propres sans marque de violence Je pose des gestes respectueux en évitant : De lancer des objets. Les jeux dangereux et à caractère sexuel. La bataille, l'agression physique ou verbale (paroles méprisantes, impolitesse envers tous les intervenants et les élèves, menaces verbales, chantage, moqueries, harcèlement, intimidation).</p>	<p>Être bien, en confiance et en sécurité; Vivre dans un climat agréable et harmonieux; Respecter les différences individuelles; Permettre de mieux apprendre; Favoriser les relations positives avec l'entourage; Se respecter soi-même et respecter les autres; Assurer sa sécurité et celle des autres, lors d'activités particulières.</p>
<p>3. Je respecte mon environnement.</p> <p>Je prends soin du matériel qu'on m'a prêté. Je garde mon environnement propre.</p>	<p>Vivre dans un milieu propre et agréable; Assurer sa sécurité et celle des autres; Profiter d'un matériel en bon état et plus longtemps.</p>
<p>4. J'adopte un comportement sécuritaire.</p> <p>Dans mes déplacements en rang, je marche en regardant en avant, sans contact physique avec les autres et en circulant à droite à l'intérieur de l'école. Dans les rangs, en entrant et en sortant, je reste calme. Entre les périodes, lors de mes déplacements d'un local à l'autre, je me déplace en silence. Je circule à pied dans la zone scolaire (trottoir, débarcadère, cour). Je demeure sur la cour d'école. Je respecte mon aire de jeux selon le plan. Les objets jugés dangereux sont interdits.</p>	<p>Vivre dans un climat calme et agréable; sécuritaire et harmonieux, propice aux apprentissages; Favoriser sa sécurité et celle des autres.</p>
<p>5. J'apporte à l'école le matériel autorisé dont j'ai besoin. <i>J'ai besoin...</i></p> <p>De mes livres, cahiers, crayons, mon agenda et d'une collation saine. Du matériel exigé par les titulaires et enseignants spécialistes.</p> <p><i>Sont interdits....</i></p> <p>Les objets inutiles (à moins d'une permission spéciale) Les friandises, la gomme ainsi que les objets de valeur.</p>	<p>Être en mesure de bien suivre les cours; Être plus attentif lorsque l'enseignant donne des explications; Améliorer mes chances de réussite.</p>
<p>6. Je fais mes devoirs et respecte les échéanciers.</p> <p>Je remets à temps et proprement le travail qui m'est demandé. Je fais signer mes examens, les documents destinés aux parents ainsi que ceux du service de garde. Je suis ponctuel</p>	<p>Vivre dans un climat agréable; Assurer la qualité de la participation aux activités; Favoriser la réussite; Se responsabiliser face aux obligations.</p>
<p><i>Dans cette école, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.</i></p>	

9. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnel

Madame Catherine Rivard présente la planification en orientation scolaire et professionnel.

IL EST PROPOSÉ par Madame Elizabeth Gauthier d'adopter la planification tel que présentée.

*# Résolution : CE 18-19/38
Adopté à l'unanimité*

10. Information du membre de la communauté

Aucun point n'est abordé.

11. Information de la représentante au comité de parents

Aucun point n'est abordé.

12. Information de la présidence

Aucun point n'est abordé.

13. Information de l'équipe-école

Madame Elizabeth Gauthier informe que les élèves ont eu la chance de vivre les activités suivantes:

- Pièce de théâtre sur l'estime de soi pour l'ensemble des élèves.
- Pièce de théâtre Cyrano de Bergerac pour le 3^e cycle.
- Projet profaqua
- Dernière partie de basket-ball contre Emmanuel Chénard.
- Activité sphéro (classe de monsieur François, mesdames Angéline, Catherine et Elizabeth).
- Animation historique en 4^e année.
- Animation littéraire « les mots s'animent ».
- Défi Pierre-Lavoie va se vivre du 29 avril au 24 mai 2019.

14. Information de la direction

A) Suivi intimidation

Il n'y a eu aucune situation d'intimidation.

B) Clientèle scolaire 2019-2020

Suite à l'analyse de notre clientèle par l'organisation scolaire, voici la formation des groupes de l'école Gabrielle-Roy pour l'année scolaire 2019-2020.

Préscolaire	2 groupes
1^{re} année	2 groupes
2^e année	2 groupes
3^e année	2 groupes
4^e année	1 groupe
Multi 4^e/5^e année	1 groupe
5^e année	2 groupes
6^e année	2 groupes
Langage primaire	6 groupes

C) Orthographe-o-thon

Les enseignants se sont regroupés par degrés pour sélectionner une liste de lettres qui seront à l'étude et qui seront ensuite présentées en dictée. Durant la semaine du 8 avril, cette liste sera remise à votre enfant et il aura deux semaines pour l'étudier. La dictée sera donnée par la direction durant la semaine du 23 avril.

15. Prochain CÉ

Le prochain CE sera le jeudi 5 mai.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Elizabeth Gauthier propose la levée de l'assemblée. Il est 19 h 25.

***# Résolution : CE 18-19/39
Adopté à l'unanimité***

Véronique Malo
Vice-présidente

Sylvain Jetté
Secrétaire

Date : _____

Date : _____